1060

Le bilan 2012-2018

Un e-guichet pour tous à l'hôtel de ville

p.22

Les médiateurs proxi dans les quartiers en soirée

p.20

Info Saint-Gilles ■ avril 2018 ■ n°55
Trimestriel d'information de la commune de Saint-Gilles

St Gilles Gillis

1060

1 0 6 0

sommaire

www.facebook.com/communesaintgilles

saintgilles
@saint_gilles

Instagram
visit_sg1060

www.stgilles.brussels

Info Saint-Gilles – *Le Bulletin communal*
Editeur responsable: Charles Picqué,
place M. Van Meenen 39, 1060 Bruxelles
Coordination: Hélène Philippart
Cellule Communication
Tél.: 02/536.03.84 – Fax: 02/536.02.02
E-mail: contact.1060@stgilles.irisnet.be
Conception de la maquette: Kaligram

Focus

Le bilan 2012-2018 4

Vivre à Saint-Gilles

Le G1060 : un pacte citoyen pour Saint-Gilles ! 18

Les médiateurs proxi dans les quartiers en soirée 20

Parcours d'Artistes 2018 21

Le e-guichet accessible à tous au sein de l'hôtel de ville 22

Le bien-être animal à Saint-Gilles 24

Histoire

Les aventures du Rodin de l'hôtel de ville 26

En bref 28

Expression démocratique 34

Le collège des Bourgmestre et Échevins 2012-2018 38

Les contacts utiles avec l'administration 39

Le bilan 2012-2018

À quelques mois des élections communales, il me semble important de dresser le bilan de ces 6 dernières années et de faire le point sur les défis qui ont mobilisé le Collège des Bourgmestre et Echevins au cours de cette législature communale, même si cela peut difficilement se résumer en quelques lignes.

L'éducation et l'accompagnement social des familles qui éprouvent des difficultés, voilà deux enjeux qui ont retenu toute l'attention du Collège. Des enjeux qui dépassent le temps d'une législature communale de 6 ans, parce qu'ils ont des effets concrets et durables sur des trajectoires de vie. Il aura fallu creuser les fondations, tracer les lignes directrices et mettre en œuvre des actions concrètes dans ces deux domaines.

C'est ce que nous avons fait dans les écoles communales, avec la création de 700 places dans le fondamental et l'ouverture d'une nouvelle école secondaire (le lycée Roger Lallemand). Aujourd'hui, Saint-Gilles est à même d'accompagner tout jeune Saint-Gillois tout au long de son parcours scolaire.

Il y a aussi les parcours de vie qui, pour les plus fragiles d'entre nous, nécessitent un réel coup de pouce des pouvoirs publics. Chaque année, la commune et le CPAS soutiennent des personnes avec l'espoir et la farouche volonté de les sortir de la précarité, qu'il s'agisse par exemple d'un accompagnement pour sortir de la spirale de l'endettement, d'un plan de formation, d'un premier emploi (via le mécanisme des « articles 60 »)…

> **« Des projets qui bénéficient à l'ensemble de la population »**

C'est à cette même dynamique d'accompagnement et de soutien que participe la Régie foncière communale, en permettant désormais à près de 1.000 familles de bénéficier d'un logement de qualité et abordable financièrement. Nous faisons en effet le maximum pour augmenter le parc de logements publics dans un contexte budgétaire qui a ses limites et une commune où les réserves foncières sont quasi inexistantes depuis longtemps.

Parallèlement à cet effort de solidarité – indispensable pour préserver la mixité sociale et culturelle qui fait partie intégrante de l'identité de Saint-Gilles – le Collège des Bourgmestre et Echevins a mené des projets avec la volonté qu'ils bénéficient à l'ensemble de la population. Vous trouverez dans les pages suivantes un condensé plus complet et diversifié de toute l'action du Collège dans des domaines variés, tels que l'embellissement de l'espace public, la propreté, la sécurité ou encore la cohésion sociale. Vous ne m'entendrez jamais dire que tout est rose, mais nous avons globalement fait ce que nous avions promis et je pense que la qualité de vie s'améliore à Saint-Gilles, tout en préservant son âme de village…

J'espère avoir le plaisir, une prochaine fois, d'évoquer avec vous les nombreux défis qu'il reste à relever ; au détour d'un marché, d'une fête d'école ou encore d'une brocante.

Bonne lecture !

Charles Picqué
Bourgmestre

Le bilan 2012-2018

La législature entamée fin 2012 arrive à son terme. L'heure est donc venue de faire le point sur les différents projets mis en œuvre au cours de ces six dernières années.

« Il a tout d'abord fallu s'atteler à répondre aux besoins nés du boom démographique (places en crèches et dans les écoles…). Le Collège des Bourgmestre et Echevins a également travaillé à la création de nouveaux logements communaux, au renforcement et à l'amélioration des services aux habitants, à la mise en place de nouveaux mécanismes de cohésion sociale et de solidarité et au développement d'importants projets, aujourd'hui aboutis ou en passe de l'être (chantiers du Parvis et du square Jacques Franck, réaffectation du site anciennement occupé par l'Ecam). D'autres projets débuteront encore dans le courant de cette année 2018, notamment dans le cadre des contrats de quartier.

Vous trouverez dans les pages qui suivent un panorama synthétique et non exhaustif des actions menées par le Collège. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à poser vos questions via notre adresse mail contact.1060@stgilles.irisnet.be, via notre page Facebook ou par courrier adressé au Collège des Bourgmestre et Échevins, 39 place Van Meenen.

▲ Immeuble avenue Jean Volders rénové par la Régie foncière

▲ Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Le cadre de vie

La rénovation des quartiers les plus anciens se poursuit au travers de programmes de revitalisation urbaine tels que les contrats de quartiers. Il s'agit de l'embellissement de l'espace public mais aussi de la rénovation du bâti ancien via l'action de la Régie foncière communale, qui achète des chancres et les rénove entièrement pour y créer des logements publics et des équipements collectifs. Les habitants participent à cet effort collectif et la commune stimule cette participation citoyenne via un accompagnement et l'instauration de primes. Ces dernières années, l'accent a été mis sur la verdurisation de la commune.

“Créer de nouveaux espaces pour les Saint-Gillois”

▲ La place dite « des deux bancs »

La rénovation urbaine

- **De nombreuses places et rues rénovées :** rue Théodore Verhaegen, les abords de l'hôtel de ville, le square Jacques Franck, le Parvis, la rue de Russie, la rue de Lisbonne, les rues du Céleri et des Fortifications, la place dite « des deux bancs » (placette au croisement des rues Defnet et Monténégro), la rue Garibaldi et le carrefour avec l'avenue des Villas …
- Plusieurs rénovations réalisées par la Régie foncière de la commune : **131 depuis 2012,** ce qui porte le nombre de logements proposés par la Régie à près de 1 000.
- **Réhabilitation en cours du site de l'ECAM** (rue Théodore Verhaegen) qui comprendra un parc public, une crèche, des équipements sportifs et des locaux pour les jeunes (dont une école des devoirs).
- Dans le cadre des contrats de quartier Bosnie et Parc-Alsemberg, **88 primes communales** ont été octroyées à des particuliers qui ont pu rénover la façade de leur maison. À cela **s'ajoutent 31 primes communales** à l'isolation, à la ventilation ou au chauffage performant.
- **Mise en valeur du patrimoine communal :** extension du Musée Horta financée par Beliris et inaugurée fin 2016, rénovation des façades de la cité Fontainas, rénovation partielle de l'hôtel Hannon et de la Maison Pelgrims.

La nature

- **Ouverture du parc Germeau** dans le quartier du Midi
- Instauration d'un système de **primes** pour permettre aux habitants qui le souhaitent de faire placer une **plante grimpante** sur la façade de leur maison.
- Plus de **100 nouveaux arbres** plantés sur voiries communales
- Saint-Gilliculteurs : projet de végétalisation urbaine initié dans le cadre de la Politique de la Ville, il prévoit le financement à la fois d'opérations de végétalisation menées avec les habitants et de postes d'insertion socioprofessionnelle. Il sera lancé mi-2018.
- Pépinière durable La Pousse qui pousse: née du Contrat de quartier Bosnie, elle assure la production et vente de plantes à destination des habitants du quartier du square Van Caulaert.
- Eco&co: création d'ateliers de maîtrise de la consommation énergétique (300 ménages conseillés annuellement).

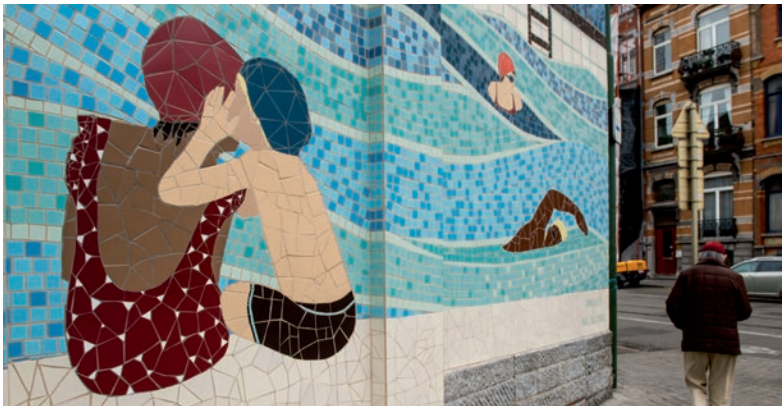

▲ Fresque réalisée rue de la Perche dans le cadre du Contrat de quartier Parc-Alsemberg

▲ Inauguration du parc Germeau

> *“La rénovation des espaces publics au centre des préoccupations”*

▲ Le réaménagement complet en cours du square Jacques Franck

La propreté

- Renforcement des effectifs : près de **100 agents** travaillent chaque jour dans les rues de Saint-Gilles.
- **Instauration du service « vacances » :** il permet aux Saint-Gillois de **faire enlever gratuitement leurs déchets, deux fois par an, avant leur départ en vacances**. Depuis son lancement en janvier 2017, 15 enlèvements ont été effectués.
- **Enlèvements gratuits d'encombrants et tags** : chaque année, le service Propreté effectue environ 1 500 enlèvements de graffitis ainsi que plus de 2 000 ramassages d'encombrants à domicile. À cela s'ajoutent les plus de 2 000 habitants qui profitent, trois fois par an, de la présence de la déchetterie mobile.

La gestion des espaces publics

- **Les conciergeries de quartier :** la première conciergerie a ouvert ses portes fin 2017. Elle est le relais entre la commune et les préoccupations des habitants (remarques sur l'espace public, questions par rapport aux démarches et services communaux…) et assure leur suivi avec l'appui d'une équipe opérationnelle (réparation rapide des dégradations de l'espace public). Une deuxième conciergerie viendra prochainement la renforcer.
- Les sous-sols, asphaltage et l'éclairage public: **50 rues concernées par des interventions sur les réseaux d'eaux/égoûts, renouvellement de l'éclairage public dans 17 rues (29 autres ont bénéficié de travaux sur les réseaux de gaz et d'électricté), 6 nouvelles bulles enterrées et 47 rues réasphaltées.**

▼ L'équipe de la propreté publique

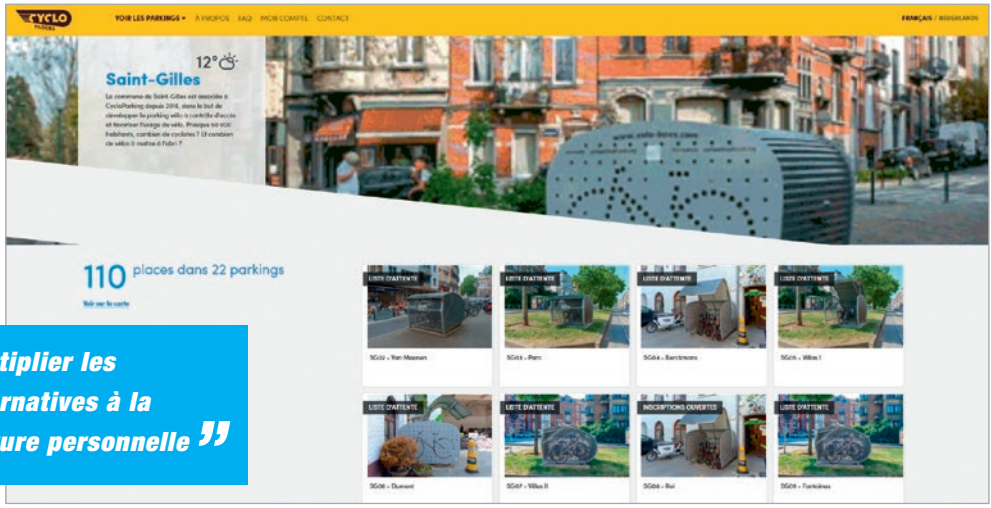

▲ 22 box vélos sécurisés répartis dans la commune

> *“Multiplier les alternatives à la voiture personnelle”*

La mobilité

- **Encouragement à la mobilité alternative :** installation de 22 box sécurisés pour vélos ; aménagement de 2 km de pistes cyclables et d'une rue cyclable sur un tronçon de la rue Saint-Bernard ; sécurisation des carrefours ; création de nouvelles stations de voitures partagées (10 points Cambio). Les opérateurs Ubeeqo et Zencar sont venus et viendront encore renforcer la présence de l'autopartage à Saint-Gilles.
- Amélioration de la fluidité, du confort et de la sécurisation des transports en commun (en particulier l'axe Verhaegen – Hôtel de Ville).
- Instauration d'un **nouveau plan de stationnement** qui s'inscrit dans la politique régionale d'harmonisation des pratiques des 19 communes.

Projet • Un nouveau programme régional de rénovation urbaine avec Forest : le CRU « avenue du Roi » !

En décembre dernier, le Gouvernement bruxellois lançait un vaste projet de rénovation urbaine (dénommé « Contrat de Rénovation Urbaine ») centré sur les quartiers limitrophes à l'avenue du Roi. Le financement régional (plus de 20 millions d'euros) permettra aux communes de Forest et de Saint-Gilles de réaliser sur 5 ans des projets de revitalisation urbaine. **Dans ce cadre, Saint-Gilles réhabilitera deux ensembles immobiliers (rue de Belgrade et rue Théodore Verhaegen) pour en faire une recyclerie sociale et un supermarché coopératif.** À noter également que la rue de Belgrade (qui traverse les 2 communes) sera rénovée.

Plusieurs appels à projets seront lancés à destination des forces vives locales dans des domaines multiples dont l'amélioration de l'habitat, la propreté, la jeunesse ou encore l'économie circulaire. Vous serez informés des modalités pratiques dans les prochains mois.

Plus d'infos : www.quartiers.brussels

▲ Le carnaval 2018

La cohésion sociale et la jeunesse

La diversité de la population fait partie intégrante de l'identité saint-gilloise. Le Collège a accordé beaucoup d'attention à la stimulation des échanges entre habitants, notamment en soutenant des initiatives associatives et citoyennes.

- **Adoption d'un nouveau plan communal de cohésion sociale** doté d'un financement annuel de près de 1 million d'euros qui permet entre autres de soutenir une trentaine d'associations actives dans les quartiers.
- **Organisation d'événements fédérateurs :** parade de la Porteuse d'eau, festivités dans le cadre des 800 ans, carnaval, Parcours diversité, Supervliegg-Supermouche…
- **Participation citoyenne :** en début d'année, les Saint-Gillois ont été invités à participer au **« G1060 »**. À travers cette plateforme participative, ils ont pu faire part de leur(s) idée(s) pour l'avenir de la commune. Plus de 200 idées ont été récoltées puis analysées au cours de la journée citoyenne du 25 février dernier (voir aussi article p.18).
- **Point Infos Jeunesse** (PIJ) : depuis 2015, il accueille, informe et accompagne en moyenne 1 000 jeunes par an, et cela sur tous types de questions (scolarité, formation…).
- Les mois de juillet et août déclinent **un programme d'activités ludiques et sportives intitulé « SPLASH »** sur trois places communales ! Petits et grands peuvent ainsi s'amuser durant l'été.
- Le service Jeunesse permet, via un subside, de soutenir des **initiatives locales, individuelles et/ou associatives, en faveur de la jeunesse** comme par exemple la dynamisation du quartier du square J. Franck (activités sportives et culturelles…).
- **La plateforme Jeunesse.1060 :** démarche participative élaborée en collaboration avec secteur associatif saint-gillois et les jeunes s'appuyant sur un projet pilote « Vers une politique locale de la jeunesse plus participative ». Suite cette démarche, une charte jeunesse établissant des enjeux prioritaires a été pensée et signée (voir article p.32).
- Égalité des chances : plusieurs initiatives en vue de promouvoir **l'égalité des chances** et la lutte contre le racisme, dont "Chantons ensemble" qui rassemble chaque année les enfants des écoles communales.

Projet • Le CuBe (Centre Urbain d'Expression)

Le projet CuBe, financé dans le cadre de la Politique de la Ville 2017-2020, développera une infrastructure de quartier à caractère sportif et culturel. Principalement destinée aux jeunes tout en restant ouverte au quartier et à l'ensemble des habitants, elle devrait voir le jour en janvier 2020.

▲ Les Ateliers du Midi

La solidarité

Saint-Gilles est une des communes belges qui consacrent le plus de moyens à aider ses habitants les plus fragiles. L'insertion socioprofessionnelle et la création de logements financièrement accessibles sont deux domaines d'actions auxquels la commune et le CPAS ont consacré des budgets importants.

L'insertion

Trois initiatives importantes sont à citer en matière d'insertion :

- **Les « articles 60 » :** le CPAS de Saint-Gilles met beaucoup en œuvre pour permettre à un maximum de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale de (ré)intégrer le marché de l'emploi. En 2017, il a ainsi accompagné 458 personnes sous contrat « article 60 » (contrat de travail). Parmi elles, 169 ont participé à des formations. Au terme de l'année académique 2016-2017, le CPAS avait également suivi 359 étudiants, avec un taux de réussite de 73%.
- **Extension des Ateliers du Midi :** dédiés à la formation professionnelle et au développement d'activités d'économie sociale d'insertion (électricité, horeca, sport, animation, bureautique, éco-construction, événementiel/spectacle). En 2016, le bâtiment a fait l'objet d'une extension en vue de développer les formations.
- **Nouveau bâtiment passif pour l'école communale de la promotion sociale au square J. Franck.**

L'épicerie sociale

Initiée par le CPAS, l'asbl Epi St.Gilles permet aux usagers de différents services sociaux partenaires de bénéficier de produits de base à prix réduits et d'un accompagnement en matière de consommation. Elle investit également le champ de l'insertion socio-professionnelle en mettant à l'emploi des travailleurs en insertion sur des postes de vendeur. Depuis son ouverture fin 2015, elle a accueilli 204 ménages (92 en 2017). En 2019, elle emménagera dans de nouveaux locaux en cours d'aménagement au coin des rues de Bosnie et Fernand Bernier, lui permettant d'augmenter ses capacités d'accueil et d'accompagnement.

Le logement

Dans une commune presque entièrement bâtie depuis les années 1930 sans réserve foncière, il est particulièrement ardu d'augmenter significativement le nombre de logements publics. Depuis plusieurs années, la commune achète des immeubles et les reconvertit en logements rénovés et équipements collectifs.

- **Création de plus de 120 nouveaux logements communaux** (la Régie foncière devrait dépasser d'ici la fin de l'année les 1 000 logements).
- **Création d'une quarantaine de logements sociaux** par le Foyer du Sud et d'une septantaine par le Fonds du Logement.
- Poursuite du programme de rénovation du parc du Foyer du Sud. 100 % des logements sociaux sont par exemple équipés de double vitrage et du chauffage central.
- Instauration d'une **prime annuelle pouvant aller jusque 1 650 euros par logement pour les propriétaires qui confient leur(s) bien(s) à une agence immobilière sociale (AIS)** en vue d'augmenter l'offre de logements à loyer réduit (Saint-Gilles compte actuellement plus de 250 logements AIS).
- **Intensification de la lutte contre les immeubles inoccupés :** depuis 2012, 476 propriétaires en défaut ont été sanctionnés fiscalement et de nombreux logements (re)mis en location.

La santé publique

- Garantie du financement de l'hôpital Molière (Iris Sud).
- Multiplication des campagnes de don de sang, campagne de prévention contre le SIDA.

▲ La Régie foncière possède près de 1 000 logements

FOCUS

Projet • Rénovation et extension de la résidence « Les Tilleuls »

La maison de repos « Les Tilleuls » située à deux pas de l'hôtel de ville fait peau neuve et s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire.

Véritable écrin de verdure et de modernité, ce nouveau projet émanant du CPAS de Saint-Gilles débutera fin 2018 avec la **construction de deux nouvelles ailes**. La première du côté de l'avenue Ducpétiaux et la seconde du côté de la rue Arthur Diderich. En 2021, la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment actuel débutera pour aboutir en 2023.

Le parc central, quant à lui, sera complètement réaménagé avec une plus grande plaine de jeux sécurisée et un étang soigné, totalement intégré au jardin.

Embellissant à la fois le quartier tout en permettant d'augmenter la qualité structurelle et l'espace de vie des résidents, ce projet est l'aboutissement d'une volonté d'améliorer le bien-être du bel âge à Saint-Gilles.

La prévention et la sécurité

Dans une des communes les plus denses de Belgique, le respect des règles élémentaires de vie en communauté est primordial. Beaucoup de mécanismes de prévention ont été mis en place. Quand cela s'avère nécessaire, la zone de police « Midi » doit pouvoir intervenir efficacement.

- **Lancement et financement communal d'une brigade de police de proximité « UNEUS »** composé d'une trentaine d'agents spécifiquement affectés à Saint-Gilles : baisse globale des faits enregistrés à la fois sur la zone de police Midi et sur la commune de Saint-Gilles, où la diminution est plus importante (– 15,6 % pour la zone de police, – 28,2 % pour Saint-Gilles). **À titre d'exemple, les vols avec violence ont quant à eux diminué de 44,6 %**.
- Meilleure coopération entre le parquet, la zone de police et les acteurs communaux et para communaux en vue de prévenir, voire poursuivre les auteurs de délits.
- **Création début 2018 d'une nouvelle équipe de médiateurs proxi** présente sur le terrain en soirée (voir article p.20).
- **Intensification de la lutte contre les nuisances urbaines** (malpropreté, stationnement dangereux, pollution sonore…) via le système des sanctions administratives : **6 247 procès-verbaux et constats traités en 2017.**

Gestion saine et durable de la commune

Le Collège a veillé à respecter les conditions fixées par la tutelle régionale en vue de maintenir les finances communales dans le vert. Cette gestion saine des deniers publics n'a pas empêché la commune d'investir massivement dans les domaines d'actions où le besoin se faisait le plus sentir. **Ainsi, au cours de cette législature, près de 95 millions d'euros ont été investis dont environ la moitié consacrée à l'éducation et la petite enfance.**

- Tax shift qui a consisté en une diminution de la taxe communale sur l'impôt des personnes physiques et une augmentation des centimes communaux sur le précompte immobilier. Les locataires ont vu leurs impôts diminuer, tandis que les propriétaires qui occupent leur logement ont pu bénéficier d'une prime bonus. Depuis 2016, près de 650 primes ont été versées.
- La politique entamée sous la législature précédente en vue de diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux a été intensifiée. Malgré l'augmentation du parc immobilier de la commune (augmentation de l'offre scolaire, nouvelles crèches…) et les gros investissements réalisés précédemment, **la consommation a continué à baisser** : diminution de 5,65 % de la consommation de gaz par exemple entre 2012 et 2017.
- Plusieurs travaux d'isolation et remplacement de chaudière. Par exemple, l'installation d'une nouvelle chaudière à l'école Peter Pan a permis de diminuer la consommation de gaz de 13 %.
- Nouvelles constructions ou rénovations tenant compte des normes les plus sévères en matière d'économie d'énergie, comme le bâtiment passif qui accueille l'école communale de promotion sociale au square Jacques Franck et la rénovation en cours de l'Ecam.
- Plusieurs projets en cours d'installation de **panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures plates de bâtiments communaux**, comme actuellement à la crèche Jourdan. L'électricité produite sera autoconsommée.

▲ Une grande partie des bâtiments de l'Ecam, en cours de rénovation, sera passive

▲ Le Lycée intégral Roger Lallemand

L'enseignement et la petite enfance

La pénurie à venir dans les écoles fondamentales était le grand défi à surmonter au début de cette législature. **Plus d'un quart du budget d'investissement de la commune a été consacré aux écoles communales. Aujourd'hui, la commune est en mesure d'accueillir tous les enfants saint-gillois dans une école communale.** La pédagogie, l'apprentissage de la vie en communauté et le développement personnel des jeunes saint-gillois ont été les grandes priorités du Collège.

L'éducation

- **Création de 700 nouvelles places dans le fondamental** (création de « l'École nouvelle » et extension des écoles existantes).
- Rénovation progressive des infrastructures scolaires (remplacement des châssis à l'école Peter Pan, rénovation de la cour de l'école 1-2) et inauguration de nouveaux locaux pour l'enseignement spécialisé (l'École du Parvis).
- **Création d'une nouvelle école secondaire :** le Lycée intégral Roger Lallemand.
- Instauration progressive de repas à composantes bios.

▼ Modernisation des outils pédagogiques (tableaux interactifs...)

« Investir massivement dans l'éducation »

La petite enfance

- **Création de 130 places supplémentaires depuis 2015** grâce à l'ouverture d'une section supplémentaire à la crèche Jourdan (15 places), des crèches Gabrielle Petit (18 places), Willy Peers (24 places), Adèle Hauwel (48 places), L'Amandoline (10 places) et Ketje 2 (15 places). **Depuis 2012, ce sont 200 places supplémentaires qui sont ouvertes aux plus petits.**
- Instauration progressive de repas à composantes bios dans les crèches communales.

▲ Les petits en crèche peuvent profiter d'espaces extérieurs

Projet • Grande crèche et cuisine communale rue Théodore Verhaegen

Les bâtiments situés sur le site de l'ancienne ECAM ont été démolis. Place maintenant à le reconstruction de ce nouvel espace de plus de 5 000 m² (fin prévue été 2019). Les bâtiments seront exemplaires sur le plan environnemental (bâtiments basse énergie, renforcement de la biodiversité…).

Une **crèche de 149 places (réparties en petits groupes d'enfants)** s'y installera, venant accroître encore le nombre de places disponibles dans les crèches communales, **de même qu'une cuisine**. Celle-ci permettra de préparer, de manière centralisée, les repas pour l'ensemble des crèches de la commune.

Le développement économique

La dynamique économique à Saint-Gilles est positive. On déplore bien sûr des faillites mais le solde net de création d'entreprises est positif (plus de 450 entreprises créées entre 2013 et 2016). Le Collège s'appuie essentiellement sur 3 leviers pour favoriser le développement économique local:

- le centre d'entreprises Village partenaire: il a hébergé environ 90 jeunes entreprises entre 2013 et 2017. 92 personnes y travaillent quotidiennement.
- le Guichet d'économie local: entre 2013 et 2017, il a accompagné près de 1 800 projets économiques, 250 activités et créé 370 emplois.
- Hub Brussels : anciennement Atrium, il encadre les futurs commerçants tout au long de l'élaboration de leur projet d'ouverture. Grâce à ce partenariat, la commune a permis la création de 50 nouvelles implantations commerciales.
- La politique de rénovation urbaine participe aussi à la dynamique économique. Beaucoup de jeunes entrepreneurs se sont installés à Saint-Gilles, dont certains hébergés dans des rez-de-chaussée commerciaux par la Régie foncière communale (celle-ci en possède 22).

▲ Le centre d'entreprises

Les services à la population

Des initiatives ont été prise en vue de faciliter et rendre plus accessibles les démarches administratives des Saint-Gillois. Les infrastructures culturelles et sportives ont été développées.

- **13 démarches administratives rendues gratuites: :** voir article p. 23.
- Saint-Gilles est une des premières communes à permettre à ses administrés de **fixer instantanément un rendez-vous via internet pour les démarches administratives** (population, état civil, enseignement…).
- Augmentation du nombre de fonctionnaires affectés à l'accueil des habitants en vue de réduire les délais d'attente.

Le sport

- **Création de nouvelles activités sportives :** escalade et psychomotricité au centre sportif de la rue de Russie, nouvelles activités proposées par Saint-Gilles Sport asbl (bébés nageurs, école de danse, psychomotricité (éveil sensoriel bébé/parents).
- **Ouverture de la piscine le dimanche.**
- Rénovation et amélioration des infrastructures existantes : travaux d'étanchéité et rénovation des plages à la piscine Victor Boin.

Les affaires néerlandophones

- Brede school: augmentation des activités extrascolaires en néerlandais.
- Octroi de subsides pour des appels à projets.
- **Rénovation complète de la bibliothèque néerlandophone.**
- Participation à l'organisation du festival SupervliegSupermouche

▶ Le nouveau site Internet de Saint-Gilles

La culture

À côté des activités (expos, concerts, cinéma, conférence…) désormais bien connues proposées par la commune (à la Maison du Peuple, la Maison Pelgrims, la bibliothèque communale, le centre culturel Jacques Franck…), il faut noter le développement important, depuis sa création en 2007, de la Maison des Cultures.

- Dans le cadre de son **Plan d'action 2017-2022**, celle-ci a en effet obtenu un **nouveau subside de la part de la Cocof**. Elle développera des actions centrées sur l'épanouissement des adolescents et jeunes adultes, des actions culturelles pour les tout petits (0-3 ans) et pour les enfants (3-12 ans), des animations dans l'espace public et renforcera l'accueil proposé dans ses locaux, notamment pour permettre l'éclosion de nouvelles initiatives.
- **Soutien et promotion des artistes saint-gillois** via l'organisation d'événements culturels (expos, concerts, Parcours d'artistes…)

▲ La Maison des Cultures

- **Soutien financier à différents acteurs culturels :** centre culturel Jacques Franck (292 650 EUR/an), Musée Horta (130 000 EUR/an)…
- Élaboration du du Plan Communal de Politique Culturelle 2018-2023. ■

Retour de l'Union au stade Marien

Le stade de l'Union Saint-Gilloise a obtenu, de la part des autorités régionales, le permis d'urbanisme permettant la mise en conformité aux normes fixées par l'Union belge de football. L'équipe mythique de l'histoire du football belge réintégrera ses installations du parc Duden dès la saison prochaine.

Dans le respect du cadre historique et classé du site, le stade rénové comptera désormais 8 000 places (dont 5 000 assises), des nouveaux sanitaires et locaux pour la police et les services de secours. Le projet a fait l'objet d'un soutien financier de la Région bruxelloise à hauteur de 2,4 millions d'euros et d'un soutien de la Donation Royale, propriétaire du site.

Le G1060 : un pacte citoyen pour Saint-Gilles !

Saint-Gilles a organisé, à l'initiative de son échevin de la Participation, Thierry Van Campenhout, un processus de participation citoyenne qui s'est achevé le 25 février par un panel citoyens.

Le processus de participation, développé et organisé par l'asbl Particitiz, était divisé en deux phases :

- **la première phase**, dite d'« idéation », fut réalisée via un site internet, www.g1060idees.be, sur lequel les citoyens saint-gillois étaient appelés à poster leurs idées pour améliorer leur commune : **247 idées et propositions ont été récoltées entre le 8 décembre et le 24 février**
- **la seconde phase** fut l'organisation d'un **panel de citoyens** intéressés, le 25 février 2018. La trentaine de citoyens présents a pu s'approprier les idées émises et rédiger des propositions concrètes d'actions pouvant être menées à l'avenir par la commune. **Toutes ces propositions ont été rassemblées dans un document de synthèse**, remis à la fin de la journée aux responsables politiques, dont le bourgmestre, Charles Picqué, et son échevin de la Participation, Thierry Van Campenhout.

Et maintenant ?

Trois grands thèmes ont été identifiés, choisis par le conseil communal du 29 mars : la cohésion sociale, la culture et le sport, la verdurisation et le développement économique. Ils seront travaillés, sous la coordination de l'asbl Particitiz, lors de groupes de travail composés de 4 citoyens (tirés au sort tout en respectant des critères de tranches d'âge et de parité hommes-femmes), de 4 conseillers communaux (majorité et opposition) et des échevins en charge de ces matières.

Des **recommandations concrètes** (faisabilité, estimation budgétaire, délai, etc…) quant à la réalisation des propositions seront rendues **pour la fin du mois de mai**. ■

▶ Renseignements : Service de la Participation Delphine Mendel (dmendel@stgilles.irisnet.be – 02/536.02.37)

Les médiateurs proxi dans les quartiers en soirée

Vous l'avez peut-être remarqué dans les rues de Saint-Gilles, une nouvelle équipe communale sillonne les quartiers depuis quelques semaines. Il s'agit des médiateurs proxi. En effet, la commune se dote d'un nouveau dispositif de prévention et de lutte contre les nuisances urbaines.

Le Collège de la commune de Saint-Gilles a souhaité pouvoir répondre à un réel besoin d'une présence communale sur le terrain au-delà de 22h. Jusqu'alors, seuls les gardiens de la paix effectuaient des prestations mais jusqu'à 22h maximum. Ils n'étaient effectivement pas possible d'un point de vue réglementaire de les faire travailler au-delà de cette heure.

Le Collège a donc décidé d'engager une équipe de « médiateurs proxi » qui pourront effectuer des prestations jusqu'à 2h du matin. Leurs objectifs sont clairs : aller à la rencontre des habitants, assurer une présence visible dans les quartiers, agir préventivement en cas de nuisances, gérer les conflits dans l'espace public par la médiation, le dialogue et l'écoute. Leur travail est complémentaire aux autres missions effectuées dans le cadre du dispositif de prévention de la commune (gardien de la paix, éducateurs de rue, cellule de décrochage scolaire, justice de proximité,…)

L'équipe est composée actuellement d'un coordinateur, de deux chefs d'équipe et de cinq agents. Dans le courant de l'année 2018, un chef d'équipe et deux agents supplémentaires compléteront le service des médiateurs proxi. Cette équipe est formée, entre autres, au secourisme, à la gestion des conflits et du stress.

À noter que le Collège évaluera dans les prochains mois l'opportunité et la faisabilité d'élargir leur horaire et de compléter l'équipe. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ce nouveau dispositif de proximité. ■

▶ **Renseignements :**
Ahmed Haouari
ahaouari@stgilles.irisnet.be

Parcours d'Artistes 2018

À Saint-Gilles : du 25 mai au 3 juin

À Forest : du 15 au 24 juin

Parcours d'Artistes revient en force pour une nouvelle édition qui marquera les 30 ans de la biennale, en mai et juin 2018 !

Après avoir œuvré simultanément en 2014 et 2016, les communes de Saint-Gilles et Forest optent pour une nouvelle formule en 2018.

Le Parcours d'Artistes aura lieu à Saint-Gilles du 25 mai au 3 juin 2018, avec une ouverture nocturne des ateliers le 25 mai et des galeries d'art le 30 mai. Le Parcours d'Artistes forestois se tiendra, quant à lui, du 15 au 24 juin 2018, avec une nocturne le vendredi 15 juin.

Cette édition rassemblera des artistes, des expositions, des performances, des installations urbaines, le tout ponctué de moments festifs. ■

▶ Tous les détails sur www.parcoursdartistes.be

Le e-guichet accessible à tous au sein de l'hôtel de ville

Dans le cadre du plan de simplification administrative adopté en mai 2017, le service de l'Etat civil a travaillé en étroite collaboration avec le CIRB (Centre Informatique de la Région Bruxelloise) et Easy-brussels (Agence de Simplification administrative à la Région Bruxelles-Capitale) afin de développer le guichet électronique régional IRISBOX.

L'administration a mis un point d'honneur à pouvoir inclure les fonctionnalités de l'application fédérale « Mon Dossier » du Registre national dans IRISBOX. Cette application permet désormais de télécharger directement sur votre PC tous les certificats de population, signés électroniquement. Afin de pouvoir faire profiter de cette nouveauté au plus grand nombre et de la faire connaitre, l'administration se dote également d'un **guichet électronique en libre accès à l'hôtel de ville.**

Ce guichet électronique est désormais accessible à tous. Basés dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville, deux ordinateurs et une imprimante sont mis à disposition des Saint-Gillois, durant les horaires d'ouverture (8h à 16h). Les périodes de délivrance de documents s'en trouvent donc élargies.

Vous pourrez ainsi **télécharger et imprimer** les différents certificats dont vous avez besoin :

- les certificats de composition de ménage, de résidence principale, de résidence principale avec historique, de nationalité belge, de vie, de cohabitation légale, de résidence en vue d'un mariage, de mode de sépulture et de rite, d'électeur belge
- un extrait des registres

Ce guichet électronique est un moyen de diminuer la fracture numérique existant à Saint-Gilles. En effet, il n'est plus obligatoire de posséder un ordinateur, une imprimante et un lecteur de carte, tous ces éléments sont à la disposition des visiteurs à l'hôtel de ville. Et si l'utilisation d'une telle application peut faire peur, le personnel d'accueil a été formé pour accompagner et guider les visiteurs qui en auraient besoin.

Pour compléter, consulter et/ou imprimer vos documents, vous aurez besoin de votre carte d'identité électronique et de votre code PIN. Si vous n'avez ni votre code PIN, ni votre code PUK, il est possible de les commander via le guichet électronique. En effet, il est dorénavant possible de faire une demande en ligne, sur le site de l'IBZ. Dans les trois semaines vous recevrez un nouveau code PIN/PUK. ■

▶ **Plus d'infos sur www.cirb.brussels et www.irisbox.irisnet.be.**

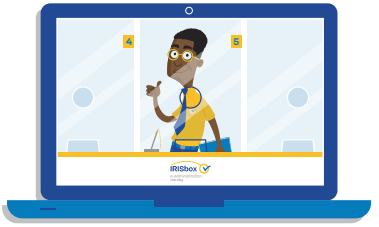

13 démarches administratives désormais gratuites

Depuis plus d'un an, le Collège a rendu gratuites un certain nombre de démarches administratives. Il s'agit entre autres des certificats et des extraits, comme mentionné dans l'article ci-dessus, mais également des autorisations de voyage à l'étranger pour enfants, les demandes de changement d'adresse et les demandes de codes PIN et PUK.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse **contact.1060@stgilles.irisnet.be**.

Le bien-être animal à Saint-Gilles

Depuis bon nombre d'années, le bien-être animal a pris une place de plus en plus importante dans les préoccupations partagées par une partie grandissante de la population. Les animaux de compagnie font depuis toujours partie intégrante de la vie de beaucoup de citoyens et participent ainsi au bien-être, et donc à la santé et à la qualité de la vie des citadins, y compris de ceux qui souffrent de la solitude.

L'opinion publique accorde de plus en plus d'importance au statut de l'animal comme être sensible, là où par le passé il était considéré, même jusque dans le code civil, comme un bien meuble, niant le fait qu'il puisse éprouver la souffrance. L'animal était et est encore par beaucoup considéré comme utilitaire pour l'homme, non seulement d'un point de vue philosophique ou religieux, mais même d'un point de vue « rationnel » puisque selon Descartes, dans *Discours de la méthode* en 1637, l'animal était une machine, incapable d'avoir des émotions ou de souffrir.

Depuis lors, il y a eu les progrès de la science sur tous les plans, y compris sur celui de la connaissance du monde animal.

L'actualité de ces dernières années démontre que l'opinion publique est beaucoup plus sensible à la dénonciation de diverses formes de cruauté envers les animaux, souvent dans un contexte d'optimalisation des profits au détriment des conditions de vie et d'abattage des animaux. Les législations dans un grand nombre de pays du monde évoluent rapidement dans un sens de prise en considération de la souffrance

Photographie Spigoo

Conférence-débat : « Qu'est-ce que le bien-être animal ? »

Mardi 15 mai 2018 à 18h30

Maison du Peuple – 37 Parvis Saint-Gilles

En présence, notamment, de Bianca Debaets, Secrétaire d'Etat bruxelloise, chargée du bien-être animal, Yvan Beck, Dr vétérinaire et auteur de LoveMeaTender, Javier Paniagua, professeur à l'Université de Madrid et de Barcelone, spécialiste du droit du vivant.

Plus d'informations auprès de Magaly Hanappe (mhanappe@stgilles.irisnet.be – **02/536.02.40**).

infligée aux animaux. Il en va de même en Belgique, où notamment la Région de Bruxelles-Capitale a mis en place le 8 décembre 2016 le Conseil bruxellois du bien-être animal, chargé de remettre des avis au gouvernement régional qui tiennent compte des informations scientifiques, éthiques et sociales les plus récentes.

En tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, la commune peut jouer un rôle important dans l'organisation de campagnes de sensibilisation au bien-être animal. C'est pourquoi le Collège des Bourgmestre et Échevins a décidé de confier cette mission du bien-être animal à l'échevin Carlo Luyckx. Le premier événement, qui constituera le lancement de cette campagne, est prévu le 15 mai 2018.

Photographie Aquaversus

Les aventures du Rodin de l'hôtel

L'hôtel de ville de Saint-Gilles a été façonné par les meilleurs artistes du début du 20e siècle, comme Fernand Khnopff pour le plafond de la salle des mariages, Jef Lambeaux et sa *déesse du Bocq* qui resplendit devant l'hôtel de ville, ou Pierre Paulus et ses tableaux du monde industriel et ouvrier. Le magnifique bâtiment accueille, depuis 1926, une somptueuse sculpture d'Auguste Rodin (1840-1917), *L'âge d'airain*. On est souvent interrogé sur l'origine de cette sculpture, qui a été quelque peu oubliée. Une plongée récente dans les archives communales nous a permis de reconstituer l'histoire de ce chef-d'œuvre d'un des plus grands (le plus grand ?) sculpteur de l'époque moderne.

Auguste Rodin se fixe à Bruxelles, au début de sa carrière, en 1871, pour plusieurs années. Il travaille notamment pour la Bourse de Bruxelles où il sculpte des cariatides. En 1875, il commence sa première grande œuvre, *L'âge d'airain*, exécutée d'après un soldat télégraphiste belge, August Neyt qui posa comme modèle et devint l'ami de l'artiste. L'œuvre est exposée au Salon à Paris en 1877 et fut l'objet du premier scandale « Rodin » (il y en eut bien d'autres, comme son *Balzac* ou *Les bourgeois de Calais*). Rodin était alors inconnu, mais son talent éclatait au travers de cette représentation d'un corps humain, si bien qu'on l'accusa d'imposture, en déclarant qu'il n'avait pu obtenir ce résultat que par des moulages directs sur le corps du soldat Neyt. Rodin dut faire mouler le torse du modèle et le faire photographier sur toutes les faces pour prouver sa bonne foi. Ce scandale attira cependant l'attention sur Rodin et lui valut la commande de *La Porte de l'Enfer* en 1880 (voir catalogue du musée Rodin).

En 1926, le conservateur du musée Rodin demande au Collège de Saint-Gilles de faire un échange entre deux sculptures originales de Rodin que la commune possède et un moulage en plâtre de *L'âge d'airain* (l'original étant en bronze). Les deux sculptures sont des cariatides en pierre, œuvres de jeunesse de l'artiste, comme celles qu'il avait effectuées pour la Bourse de Bruxelles. Elles avaient été acquises par le sculpteur Jef Lambeaux et, à sa mort, données à la commune. Elles sont dans un très mauvais état de conservation : l'homme a une partie du bas de la figure manquante ; à la femme, le nez est écrasé et le reste du visage rongé. Le musée parisien est à la recherche des œuvres originales de Rodin d'autant qu'il ne possédait pas de cariatides. Avant de s'engager, le Collège demande une expertise. Un premier expert les évalue à une somme non négligeable pour l'époque (100 000 francs). Un second expert estime que vu leur état de mutilation, *elles ne valent pas le transport*. Omer Dierickx, Directeur de l'académie de dessin et auteur du plafond de la salle de l'Europe de l'hôtel de ville, trouve quant à lui qu'il faut garder l'original et ne proposer qu'un moulage au musée Rodin. Devant ces avis contraires, les autorités communales descendent sur place, rue de la Croix de Pierre où les œuvres sont entreposées. Leur avis est radical : *Après s'être rendue compte sur place de l'état de grand délabrement et de réelle mutilation dans lequel se trouvent les deux cariatides en pierre de Rodin, la Section estime qu'il y a lieu de mettre ces deux œuvres à la disposition du musée Rodin, pour lequel seul elles peuvent avoir de l'intérêt et de demander en échange, au lieu d'un moulage, une œuvre originale de l'artiste*.

Le conservateur du musée Rodin, tout en remerciant la commune, ne peut concéder une œuvre originale *puisque toutes les œuvres originales de Rodin sont réservées au Musée et que c'est pour cette raison que nous vous demandons de bien vouloir nous céder celles que vous possédez {… }Nous ne donnons des moulages qu'aux grands musées de France, d'Europe et d'Amérique, et en traitant votre commune de la même*

de ville

façon, nous pensons vous placer en un rang qui montre la considération et la gratitude que nous avons pour la commune de Saint-Gilles (Lettre du conservateur du musée Rodin, 19 avril 1926).

L'affaire fut réglée et l'échange se fit.

Mais où placer cet Apollon moderne dans l'hôtel de ville ?

Il fut d'abord installé dans ce qu'on appelait *la salle des sections* (où se réunissait les diverses commissions installées au sein du conseil communal). Contrairement à l'original qui était pourvu d'une feuille de vigne, la réplique en était dépourvue, et…*une conseillère communale a refusé de siéger dans la salle des sections où se tenait une réunion et où provisoirement se dresse magistralement l'âge d'airain* (L'étoile belge, 8.12.1926). Certains ont songé à la salle des mariages, mais l'idée, on s'en doute, a été rapidement abandonnée.

Le moulage d'un des chefs-d'œuvre de Rodin est aujourd'hui dans le bureau du Secrétaire communal. ■

▸

Auguste Rodin, *L'âge d'airain*, 1875-1877, Hôtel de ville de Saint-Gilles (photo musée Rodin)

Calendrier de la déchetterie mobile

Comme les autres années, vous pouvez bénéficier de la présence de la déchetterie mobile de Bruxelles-Propreté pour ***évacuer vos encombrants*** *(meubles, électroménagers,…) et vos déchets chimiques. Un container Recupel (piles, batteries,…) sera également disponible.*

Elle vous accueillera chaque fois de 9h à 18h. Après un premier passage en mars, elle reviendra en juin et en septembre.

Du 18 au 21 juin

- *18/06 : rue Jourdan « Parvis » entre Victoire et Moscou*
- *19/06 : rue Monténégro (entre Tir et Bosnie)*
- *20/06 : place Loix (côté pair)*
- *21/06 : place Morichar (entre Rhétorique et Etudiants)*

Du 17 au 20 septembre

- *17/09 : rue Joseph Claes (entre Mérode et Feron)*
- *18/09 : avenue Ducpétiaux (entre Charleroi et Waterloo)*
- *19/09 : place Loix (côté pair)*
- *20/09 : place Morichar (entre Rhétorique et Etudiants)*

Plus de renseignements au ***0800/97.613*** *ou à l'adresse proprete.1060@stgilles.irisnet.be.*

Le renouveau du marché du Parvis

La commune de Saint-Gilles a finalisé l'organisation des marchés sur le Parvis et alentours, après le chantier de réaménagement, en concertation avec Hub Brussels (ex-Atrium) et les maraîchers et riverains.

Le grand marché populaire du week-end se déroulera sur l'ensemble du Parvis et rue du Fort tous les samedis et dimanches de 8 h à 14 h. *Le textile sera concentré rue du Fort, l'alimentation sur le grand Parvis, les fleuristes et le terroir sur le petit Parvis.* ***Le marché terroir*** *(produits artisanaux, bio, circuits courts) prendra place* ***sur le petit Parvis chaque mercredi de 9h30 à 19h****.*
Le ***marché gourmand*** *sera maintenu* ***place Marie Janson (« Carré Monnaies ») chaque jeudi de 11h à 21h****.*
Le ***petit Parvis*** *accueillera* ***chaque vendredi de 8h à 14h*** *un marché réservé à* ***l'alimentation et aux fleurs****.*

Deux places de cinéma gratuites au «Jacques Franck»

Situé près du Parvis Saint-Gilles, dans une artère commerciale en pleine activité, le Centre culturel Jacques Franck vous accueille tout au long de l'année. Au programme : expositions d'artistes contemporains, théâtre et danse, concerts de musiques du monde ou de rock, cinéma pour tous et aussi pour les plus jeunes à qui nous réservons du théâtre, de la danse, des ateliers… Nos rencontres des arts de la scène proposent des spectacles répondant aux questionnements de tous, y compris des adolescents. Avant et après nos activités, un bar vous attend pour un moment d'échange.

Nous vous offrons deux places pour une séance de cinéma à la date de votre choix pendant tout le mois de juin. Il suffit de réserver via l'adresse info@lejacquesfranck.be et de vous présenter, muni de ce coupon, le jour de la séance à l'accueil du Jacques Franck.

Découvrez notre programmation sur www.lejacquesfranck.be ou passez par le centre pour demander notre programme (94 chaussée de Waterloo – 02/538.90.20).

2 places de CINÉMA

LE JACQUES FRANCK

CENTRE CULTUREL DE ST-GILLES

Le marché franco-belge

La 9e édition du marché franco-belge, organisé à l'occasion des fêtes nationales française et belge aura lieu le ***lundi 16 juillet place Van Meenen*** *à l'initiative de l'échevin du Développement économique et des marchés, d'Entreprendre à Saint-Gilles et de Hub Brussels (ATRIUM). Le traditionnel marché du lundi aura ainsi le plaisir d'accueillir, pour l'occasion, plusieurs commerçants ambulants issus de plusieurs régions de France et de Belgique. Cassoulet, tripes, terrines, confitures, épices et fromages compléteront les produits de qualité proposés chaque lundi aux chalands de plus en plus nombreux à s'attarder aux échoppes et dans «l'allée gourmande» qui fait toute la réputation de ce marché convivial.*

© Stéphane Corbesier

La Fête Bethléem : 19e édition le samedi 12 mai !

Rendez-vous devenu traditionnel au fil des années et attendu de tous, l'asbl « Ensemble pour 1060 ! », les associations, les habitants, les commerçants et les services communaux, seront heureux de vous inviter à la Fête Bethléem pour y découvrir, dès 15h, les projets des associations saint-gilloises présentes, déguster de bons petits plats et profiter d'une programmation variée dans une ambiance familiale, festive et conviviale. Au programme : concerts, danses, cuisine du monde, barbecue, châteaux gonflables, ateliers créatifs, jeux en bois, expression citoyenne, jeux géants, tournoi dédié aux jeunes, distribution de plantes et encore beaucoup d'autres animations. Besoin d'informations complémentaires ? Plus d'infos sur ***www.ensemblepour1060.be.***

VollenBike, du 30 avril au 23 mai

C'est devenu un rendez-vous incontournable de la sensibilisation à l'usage du vélo : VollenBike se déroulera cette année encore ***tous les mercredis après-midi de mai sur la place Morichar****! Cours de vélos pour enfants (et maintenant aussi pour adultes), ateliers réparation vélo, bourse au vélo d'occasion le 23 mai, apéros vélos et spectacle de clôture le 30 mai vers 18h. La* ***soirée de lancement*** *de l'événement se déroulera* ***le 30/4 à 20h à la Tricoterie****. Et le 24 mai, participez à CinéBike au Centre culturel Jacques Franck : soirée courts métrages avec production électrique actionnée… par des vélos, évidemment !*

Saint-Gilles est devenue « Commune Solidaire et Hospitalière » !

En séance du 21 décembre dernier, le conseil communal a en effet adopté à l'unanimité une motion en ce sens. Elle engage la commune :

- *à des actions concrètes visant à sensibiliser la population sur l'enjeu des migrations et l'importance d'accorder à l'accueil de l'autre en assurant un accueil de qualité à l'égard de l'ensemble des citoyens dans le respect des droits humains*
- *à refuser tout repli sur soi, amalgames et propos discriminatoires*
- *à marquer sa ferme opposition à toute forme de politiques migratoires qui n'observeraient pas scrupuleusement la Déclaration universelle des Droits de l'Homme*
- *à marquer sa ferme opposition à toute forme de politiques migratoires qui entraîneraient des violences telles qu'on peut le voir en Europe et ailleurs dans le monde.*

L'intégralité du texte est disponible sur notre site Internet www.stgilles.brussels, dans la rubrique Vie politique.

Totems historiques dans l'espace public

En 2016, Saint-Gilles célébrait le 800e anniversaire de sa fondation. Une importante exposition retraçant 800 ans de développement urbain était proposée à l'hôtel de ville. Un catalogue, richement illustré – et toujours disponible – avait été édité.

Dans la foulée de ces initiatives, le Cercle d'Histoire de Saint-Gilles (Syndicat d'Initiative) et la commune ont décidé de concevoir et placer des totems historiques dans différents lieux répartis sur l'ensemble du territoire communal.

SuperVliegSuperMouche : recette pour un week-end enchanteur

Suite à un succès retentissant, c'est un week-end entier d'émerveillement que vous pourrez vivre ***les 9 et 10 juin*** *pour la septième édition de SuperVliegSuperMouche. La recette : plus de 30 organisations bruxelloises, 2 jours avec une sublime sélection de pas moins de 40 activités sensationnelles en plein air, 200 bénévoles extraordinaires, des bars d'été sympathiques… Nous mettons tout en œuvre pour en faire un week-end méga magique. Info :* ***www.svsm.be – www.facebook.com/supervliegsupermouche/.***

Quartier animé Quartier habité

L'ambition du projet Resilient Retail for Brussels est d'augmenter la résilience des commerçants de la Région bruxelloise, c'est-à-dire leur capacité à s'adapter aux changements et chocs, tout en assurant de manière durable la continuité de leur activité.

La recherche sur le noyau commercial de Saint-Gilles a commencé il y a plusieurs mois par des rencontres avec des commerçants qui ont gentiment accepté de partager leur expérience et leur vécu. Le projet REREB en collaboration avec la commune de Saint-Gilles et son échevin du développement commercial, Patrick Debouverie, vous invite à prendre part à 3 ateliers de réflexion pendant lesquels nous réfléchirons tous ensemble à des solutions permettant au quartier d'être à la fois animé et habité, tout en respectant les besoins de ses différents utilisateurs. ***Ces ateliers 'Quartier animé quartier habité' seront organisés les 08/05, 17/05 et 21/06/2018 de 18.30 à 20.30 au Café la Maison du Peuple (Parvis Saint-Gilles). Envie de participer ? Inscrivez-vous à l'adresse suivante : caroline.denis@groupeone.be***

Plateforme Jeunesse.1060 : une politique locale plus participative

Saint-Gilles a lancé, fin janvier, sa Plateforme Jeunesse.1060, en s'appuyant sur le projet pilote « Vers une politique locale de la jeunesse plus participative » de la Ministre de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis. Cet aboutissement d'un long processus participatif intègre désormais la jeunesse au cœur de la politique locale.

En septembre 2016, la commune de Saint-Gilles et son échevin de la Jeunesse Saïd Ahruil, en partenariat avec l'asbl le CEMO (Centre d'Education en Milieu Ouvert), se sont engagés dans une démarche participative avec des représentants du secteur associatif saint-gillois, en allant chercher la parole des jeunes, dans le but de définir un cadre concerté pour sa politique locale de la jeunesse.

Cette démarche a été accompagnée du projet-pilote de la Ministre de la Jeunesse Isabelle Simonis « Vers une politique locale de la jeunesse plus participative ». Durant un an, des rencontres avec les associations, les acteurs publics (services communaux, CPAS…) et des jeunes ont croisé les regards sur la jeunesse saint-gilloise et ses priorités et attentes. Une ***Charte Jeunesse*** *a été pensée avec le tissu associatif. Elle définit 9 enjeux prioritaires qui guideront l'action publique et associative pour les jeunes à Saint-Gilles. Un plan d'actions a également été élaboré et sera mis en œuvre par la commune et le CPAS d'ici 2021. La plateforme est devenue le lieu de débat public sur la politique Jeunesse. Elle entend nourrir et évaluer la charte et le plan d'actions. Il s'agit ici de* ***favoriser l'inclusion des jeunes dans la société, la politique communale et le débat public****. Tout le monde peut y laisser ses coordonnées et participer : service Jeunesse –* ***02/534.23.02*** *– www.pij1060.brussels*

Une station réparation vélo remise à neuf

En octobre 2013 la commune de Saint-Gilles était la première à installer, dans l'espace public, des stations de réparation pour vélos. Le principe est simple : il s'agit de structures solides, ancrées dans le sol, sur lesquelles on peut poser les vélos en hauteur le temps de petites réparations. Une station comporte une pompe à vélo, les outils nécessaires pour effectuer les réglages ou l'entretien des freins, de la selle, des roues,… et est en total libre accès. Ces stations suscitent un réel intérêt et il était temps d'entamer leur renouvellement, par un modèle plus solide et mieux adapté à la réalité urbaine. C'est chose faite place Morichar, premier exemple des stations de réparation « nouvelle génération » dans notre commune !

Concours de textes courts sur la guerre 14-18

La commune de Saint-Gilles organise un concours de textes courts sur la guerre 14-18. Ce concours s'inscrit dans les évènements initiés par la commune de Saint-Gilles dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. La commémoration du centenaire a, pour la commune, l'objectif de mettre en évidence les valeurs et les paradoxes qui peuvent se dégager de la Grande Guerre : la paix et la brutalisation ; la démocratie et le nationalisme ; la liberté et le totalitarisme. Le centenaire de la guerre 14-18 est l'occasion de rappeler l'importance de ces valeurs pour construire la paix et les conséquences terribles lorsqu'elles ne sont plus respectées.

Le concours de textes courts (max. de 3 000 signes) est ouvert aux personnes résidant à Bruxelles, quel que soit leur âge. Le texte doit s'inscrire dans les objectifs énoncés ci-avant. L'œuvre doit être un texte original et inédit.

Trois prix de 200 euros seront décernés dont un pour les moins de 18 ans.

Une sélection de textes sera publiée, exposée et dite lors d'une soirée littéraire en novembre 2018.

Date limite de remise des textes : 2 juillet 2018.

Règlement complet sur ***www.stgilles.brussels*** *et info à l'adresse contact.1060@stgilles.irisnet.be*

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

LE MOT DE LA LISTE DU BOURGMESTRE

Le temps du bilan

Si on regarde ce qui a été fait ces dernières années, on s'aperçoit que de gros efforts ont été fournis pour l'enseignement, la qualité de vie dans les quartiers et la politique sociale. Saint-Gilles est une commune hospitalière et solidaire ! Nous avons également investi dans la rénovation des espaces publics et du bâti, en ayant une politique d'équipements publiques beaucoup nous envient, c'est notre patrimoine à tous. Notre commune est d'ailleurs l'une de celles qui comprend la plus grande diversité d'équipements et de services publics. Notre Régie foncière communale offre des logements de qualité et vient de fêter ses 40 ans d'existence. Avec l'agence immobilière sociale (AIS) et le Foyer du Sud, la Régie foncière est un acteur incontournable du logement public. L'appui au secteur associatif, récréatif et culturel est aussi la marque de fabrique de notre commune, qui le soutient annuellement à hauteur d'environ 1,2 million d'euros.

Notre volonté durant cette législature a été de répondre à la vitalité du boom démographique en mettant des moyens considérables pour accroitre les places en crèche et à l'école avec un investissement conséquent dans les infrastructures. Une bonne partie du budget lié aux infrastructures d'utilité collective reste constant : le centre sportif, le Centre culturel Jacques Franck, la Maison des Cultures, l'Atelier du Web, la bibliothèque communale, les politiques de la jeunesse, l'académie de musique, l'académie des beaux-arts, aux dispositifs de la cohésion sociale, de l'action sociale, des personnes âgées, toutes les politiques discrètes tournées vers le vivre ensemble et qui font pourtant rayonner notre commune.

Rappelons encore les grands chantiers de cette législature qui arrivent doucement à terme : le réaménagement de tout un îlot avec le projet dit « Ecam », le Parvis et le square Jacques Franck, dont les travaux arriveront à terme dans les prochains mois.

Il est indéniable que nous devons travailler à embellir nos espaces publics, à garantir une administration efficace et moderne, à augmenter les places en crèche publique, à permettre un enseignement d'excellence par des pédagogies innovatrices, à déployer les activités culturelles dans l'espace public, à augmenter l'accès à la culture, et ce n'est pas le « Zizi de Saint-Gilles » qui nous détournera des responsabilités qui sont les nôtres. Nous avons à cœur de faire tourner la commune avec exigence, rigueur quand il s'agit de maitriser les dépenses publiques mais nous avons gardé intacte notre volonté de faire de Saint-Gilles une commune toujours plus belle, plus solidaire, toujours plus multiculturelle, toujours plus conviviale. ■

Catherine François
Cheffe de groupe LB

LE MOT D'ECOLO

Saint-Gilles s'oppose aux visites domiciliaires !

Quand la ligne rouge est franchie, quand on en arrive à perquisitionner des asbl pour arrêter des artistes sans-papiers et ce, avec la complicité de la police communale comme à Bruxelles-Ville, il convient de se lever, de se mobiliser et de dire clairement : NON, ce n'est pas acceptable.

Le conseil communal a un rôle à jouer en tant que garant de la démocratie sur le plan local. C'est pourquoi le groupe Ecolo-Groen a voté début mars, avec le groupe PS et le CDH, une motion contre les visites domiciliaires (abstentions du MR). Une position dans la droite ligne de l'acquisition en décembre dernier du statut de « Commune hospitalière » pour Saint-Gilles.

Ce projet de loi de la majorité fédérale actuellement en cours d'examen et qui autorise des visites domiciliaires dans un logement où réside une personne en séjour irrégulier est pour nous inacceptable. Il stigmatise les personnes en situation de séjour illégal en supprimant les droits de la défense les plus fondamentaux et en assimilant une procédure administrative à une procédure pénale.

Le droit au respect de la vie privée et le droit à l'inviolabilité du domicile sont des principes fondamentaux.

Ne fermons pas la porte à la solidarité !

La motion votée par notre conseil communal rappelle que la Belgique doit plus que jamais demeurer une terre d'asile, demande au gouvernement fédéral de reconsidérer sa position et au Parlement de se positionner contre. Être sans-papiers en Belgique n'est pas un crime. Héberger une personne sans-papiers n'est pas un crime.

À l'heure où des dizaines de milliers de citoyens belges font le travail de l'État en hébergeant bénévolement des migrants, et que de plus en plus de voix s'élèvent, nous espérons que cette vague d'indignation et de résistance mette un terme à ce projet liberticide qui n'a pour seul but que d'attiser la peur et d'effrayer les citoyens solidaires qui viennent en aide aux migrants. ■

Le texte de la motion est consultable sur le blog Ecolo : www.ecolo1060.be

LE MOT DU MR

La relance économique du centre commercial de Saint-Gilles et de son marché

La rénovation du Parvis doit constituer une bonne opportunité pour assurer la relance économique du cœur historique de Saint-Gilles.

Les travaux ont impacté pendant plusieurs mois tant les commerçants sédentaires que les ambulants du marché du Parvis, déplacé, pendant les travaux, sur la place Marie Janson (« Carré Monnaies ») et maintenu le week-end rue du Fort.

Il s'agit, pour l'ensemble de la vie économique, de retrouver les flux de clientèle enregistrés avant les travaux et de restituer l'ensemble du centre, et du Parvis en particulier, comme **pôle de destination**, avec une identité forte pour le quartier.

Déjà, de nouvelles implantations commerciales sont en chantier ou en perspective avenue Volders, chaussée de Waterloo, rue de Moscou ou rue du Fort.

Quant au **marché du Parvis**, il convenait d'assurer sa réorganisation en tenant compte des constats du passé et des attentes des chalands en phase, notamment, avec les nouvelles habitudes de consommation.

On se souviendra des jours de marché où quelques rares étals proposant des produits alimentaires côtoyaient des rangées entières de textile aux critères peu soutenables.

Le marché avait connu une perte réelle de qualité et le départ de plusieurs ambulants en attente d'une requalification du marché.

Diverses consultations, enquêtes et réunions ont permis de dégager quelques pistes pour l'avenir du marché.

Le Collège a dès lors choisi diverses options en recentrant le marché en semaine sur le secteur de l'alimentation et en maintenant le week-end le **grand marché** historique, **mixte** et **populaire** au Parvis et rue du Fort.

Le Petit Parvis et le Grand Parvis – en fonction de la demande – accueilleront le mercredi un nouveau marché réservé essentiellement aux produits frais, du terroir, aux circuits courts… qui sera organisé de 9h30 à 19h.

Le choix du Petit Parvis repose sur son histoire – c'est là que fut créé le marché en 1865 – mais aussi parce qu'il se situe à la confluence des rues commerçantes du cœur de la commune et que le marché y bénéficiera d'une très bonne visibilité.

Le marché gourmand du jeudi sera maintenu sur la place Marie Janson dont la convivialité, la présence de jeux pour enfants, ont manifestement plu à une grande majorité de familles et de citoyens.

Des informations diverses ont certes circulé au sujet de la réorganisation du marché. Le Collège et notre échevin en charge du développement économique et des marchés, Patrick Debouverie, n'ont à aucun moment voulu changer le côté populaire et convivial du marché qui doit rester un pôle économique en symbiose avec l'ensemble des commerces du quartier, mais aussi un lieu essentiel de la cohésion et de la mixité sociale.

Et il faut aussi avoir à l'esprit que des adaptations sont toujours possibles en fonction de l'expérience vécue.

L'ensemble des commerçants ambulants d'aujourd'hui seront réabonnés. D'anciens ambulants, attirés par l'espace rénové du Parvis, y reviendront. D'autres compléteront l'offre, garantissant la mixité et la qualité du marché.

Enfin, les terrasses du Parvis seront autorisées en fonction du nouvel aménagement des lieux et soumises à une règlementation qui tiendra compte du respect de la qualité de vie des habitants riverains. ■

Le groupe MR/Open VLD

LE MOT DU CDH

Saint-Gilles doit rester une commune populaire

▲ Le marché du Parvis de Saint-Gilles : une histoire qui dure depuis plus de 150 ans…

Le Marché du Parvis sera réorganisé. Le chantier de rénovation du Parvis de Saint-Gilles aura finalement servi de prétexte pour totalement revoir son fonctionnement, ses horaires et son mode d'organisation.

Le marché du Parvis sera supprimé les mardis. La commune a aussi décidé de concentrer en semaine l'activité de marché, non plus sur le Parvis comme avant, mais bien sur le Petit Parvis, situé juste devant l'église. Les mercredis, le marché verra son horaire modifié (de 10h30 à 19h) et son offre se limiter à des produits de terroir, bio, et circuits-courts. Les jeudis, le marché sera divisé en deux zones : une zone sur le Petit Parvis pour l'offre maraîchère régulière, une autre zone sur le Carré de Moscou réservé aux food-trucks.

Les samedis et dimanches, le marché trouvera place sur le Parvis et dans la Rue du Fort. La commune a cependant décidé de modifier l'organisation-même de ce marché, puisque le Grand Parvis accueillera exclusivement l'offre alimentaire ; le Petit Parvis abritera les produits bio, les produits frais, les produits de terroir et les fleuristes ; la Rue du Fort concentrera, quant à elle, les marchands de fripes et le non-alimentaire.

Par cette réorganisation du Marché du Parvis, le cdH craint que le Marché du Parvis ne change d'âme et de style. Le joyeux désordre du Marché 'ancienne version' permettait d'opérer naturellement un brassage de la clientèle, venant de tous les quartiers de la commune. En spécialisant les zones, ce mélange des produits et des clients risque de disparaître. C'est encore plus vrai, les jeudis avec la création de deux zones bien distinctes, séparées les unes des autres de plus de cent mètres.

Pour le cdH, «*le Parvis doit rester un marché populaire, Saint-Gilles doit rester une commune populaire : le marché du Parvis n'est pas le marché du Châtelain !*». Par ailleurs, le cdH estime que le renvoi dans la Rue du Fort des marchands ambulants proposant des produits de basse qualité est une occasion ratée dans le contexte de difficulté commerciale que connaît cette artère depuis des années : c'est pourquoi le cdH demande que l'on mette en place dans la Rue du Fort une politique plus volontariste de redynamisation commerciale du noyau. ■

Vincent Henderick,
Chef du groupe cdH
au Conseil communal
cdh1060@gmail.com

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2012-2018

Charles Picqué – Bourgmestre / LB
Tél.: ***02/536.03.80***
E-mail: cpicque@stgilles.irisnet.be
Affaires générales, Communication, État civil et Population, Patrimoine, Police, Police administrative

Cathy Marcus
1er Echevin / LB – Tél.: ***02/536.02.03***
E-mail: cmarcus@stgilles.irisnet.be
Affaires sociales, Archives, Contrats de quartier, Espaces publics, Logement (Régie foncière), Personnel, Programmes européens et Rénovation urbaine, Sports

Patrick Debouverie
2e Echevin / MR – Tél.: ***536.02.32***
E-mail: pdebouverie@stgilles.irisnet.be
Affaires juridiques, Animations locales, Coordination du quartier du Midi, Développement économique, Finances, Syndicat d'Initiative, Tourisme, Tutelle sur le CPAS, Tutelle sur les hôpitaux

Carlo Luyckx
3e Echevin / LB – Tél.: ***02/536.02.40***
E-mail: c.luyckx@stgilles.irisnet.be
Affaires européennes, Bien-être animal, Cultes et philosophies non confessionnelles, Culture, Mobilité et Stationnement, Propreté publique

Saïd Ahruil
4e Echevin / LB – Tél.: ***02/536.03.28***
E-mail: sahruil@stgilles.irisnet.be
Jeunesse, Prévention, Coopération Nord-Sud, Politique de la Ville

Willem Stevens
5e Echevin / LB – Tél.: ***02/536.03.08***
E-mail: wstevens@stgilles.irisnet.be
Affaires néerlandophones, Développement durable, Economat, Energie, Informatique et simplification administrative, Propriétés communales

Thierry Van Campenhout
6e Echevin / LB – Tél.: ***02/536.17.59***
E-mail: tvancampenhout@stgilles.irisnet.be
Cohésion sociale, Emploi et formation, Urbanisme

Alain Hutchinson
7e Echevin / LB – Tél.: ***02/536.02.21***
E-mail: ahutchinson@stgilles.irisnet.be
Enseignement, Egalité des chances, Enseignement de Promotion sociale

Yasmina Nekhoul
8e Echevin / LB – Tél.: ***02/536.02.97***
E-mail: ynekhoul@stgilles.irisnet.be
Petite Enfance, Santé publique

Jean Spinette
Président du CPAS / LB
Tél.: ***02/600.54.03***
E-mail: jspi@cpasstgilles.irisnet.be

AUX CONSEILS

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois pas an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique

LES CONCIERGERIES DE QUARTIER

La conciergerie de quartier vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30 :
Rue Saint-Bernard 105a
Tél. : **0800/99.647**
E-mail : conciergerie.1060@stgilles.irisnet.be

Dans le courant du 2e trimestre 2018, une 2e conciergerie ouvrira ses portes dans le quartier Bethléem-Franck. En attendant, l'**antenne de quartier Bethléem** (121 rue Théodore Verhaegen) reste à votre disposition le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, et exclusivement sur rendez-vous le mardi de 17h à 19h.

LES SERVICES DE POLICE

- **Service de quartier «Parvis»**
  Parvis Saint-Gilles – Tél. : **02/559.86.00**
  Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 15h – Jeudi de 12h à 18h

- **Service de quartier «Louise»**
  Rue Antoine Bréart 104
  Tél. : **02/559.85.37**
  7 jours sur 7 / 24 heures sur 24

LES SERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : **02/536.02.11** ou **02/536.02.00** – **www.stgilles.brussels**
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné.

Affaires générales
Tél. : **02/563.11.52**
secretariat.1060@stgilles.irisnet.be

Affaires sociales
Tél. : **02/536.02.65**
affairessociales.1060@stgilles.irisnet.be

Développement économique
Tél. : **02/536.02.30**
developpement.economique.1060@stgilles.irisnet.be

Environnement, Hygiène et Sécurité
Tél. : **02/536.02.08**
hygiene.1060@stgilles.irisnet.be

Espaces publics
Tél. : **02/536.02.17**
espacepublic@stgilles.irisnet.be

État civil
Tél. : **02/536.02.41**
etatcivil.1060@stgilles.irisnet.be

Finances
Tél. : **02/536.02.76**
finances.1060@stgilles.irisnet.be

Instruction publique
Tél. : **02/536.02.22**
enseignements.1060@stgilles.irisnet.be

Personnel
Tél. : **02/536.03.90**
personnel.1060@stgilles.irisnet.be

Personnes handicapées et Pensions
Tél. : **02/536.03.05**
pensions.1060@stgilles.irisnet.be

Propriétés communales
Tél. : **02/536.02.87**
travaux.1060@stgilles.irisnet.be

Sport
Tél. : **02/536.02.35**
sport.1060@stgilles.irisnet.be

Urbanisme
Tél. : **02/536.03.25**
urbanisme.1060@stgilles.irisnet.be

QUELQUES SERVICES DÉCENTRALISÉS

Affaires néerlandophones
Rue Emile Feron 173
Tél. : **02/533.98.60**
na-an.1060@stgillis.irisnet.be

Atelier du web
Rue du Fort 37-39
Tél. : **02/537.02.68**
vguisen@stgilles.irisnet.be

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
Tél. : **02/600.54.11**
cpas@stgilles.irisnet.be

Culture
Rue de Parme 69
Tél. : **02/534.56.05**
culture.1060@stgilles.irisnet.be

Foyer du Sud
Rue de la Source 18
Tél. : **02/534.78.80**

Jeunesse
Tél. : **02/536.02.34**
jeunesse.1060@stgilles.irisnet.be

Justice de proximité
Rue Vanderschrick 71
Tél. : **02/542.62.40**
prevention.1060@stgilles.irisnet.be

Maison Eco
Rue du Fort 33 – Tél. : **02/533.95.90**
developpementdurable@stgilles.irisnet.be

Petite Enfance
Rue de l'Hôtel des Monnaies 70
Tél. : **02/536.02.31**
creche.1060@stgilles.irisnet.be

Prévention
Rue de la Victoire 124a
Tél. : **02/542.62.40**
prevention.1060@stgilles.irisnet.be

Régie foncière
Rue Emile Feron 161
Tél. : **02/533.34.80**
regiefonciere.1060@stgilles.irisnet.be

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
Tél. : **0800/97.613**
proprete.1060@stgilles.irisnet.be
Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis